



Procès-verbal de l'Assemblée Générale du samedi 9 novembre 2024

Salle Bourgeoisiale, Maborzet 1 à Nax

Mot d'accueil

Le Président Yvan Maistre ouvre l'Assemblée Générale (AG) 2024 de la Fédération des Musiques du Valais Central (FMVC) à 15h00 et adresse les plus cordiales salutations aux délégué(e)s présent(e)s. Il salue particulièrement les membres de l'Echo du Mont-Noble et les remercie pour leur accueil à Nax.

Il demande d'observer une minute de silence pour les proches qui nous ont quittés durant cette année, en particulier pour Jacques Roduit de La Grand Garde décédé en juin dernier.

Le Président excuse David Bonvin, Olivier Vergères et Yvan Lager, membres de la Commission musicale de la FMVC ainsi que Maël Berthod, président de la fanfare des jeunes de la FMVC.

Il rappelle les points de l'ordre du jour figurant sur la convocation à la présente Assemblée.

1. Contrôle des présences

Philippe Mayencourt fait l'appel des membres. Toutes les sociétés sont représentées.

Les sociétés présentes transmettent les dates de leur concert et des manifestations particulières pour la saison 2024-2025.

Une liste mentionnant les Président.es et Directeurs.trices des sociétés sera mise à disposition en fin de séance. Chacun.e est prié.e de contrôler les coordonnées relatives à sa société.

2. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 4 novembre 2023 à Evolène

Le procès-verbal de l'AG du 4 novembre 2023 à Evolène a été distribué par mail avec la convocation à la présente AG. Le Président demande à l'Assemblée si quelqu'un a des questions ou des remarques à formuler ou s'il souhaite que le procès-verbal soit lu lors de cette Assemblée.

Personne ne s'étant manifesté, le PV du 4 novembre 2023 est approuvé. Yvan Maistre remercie Philippe Mayencourt pour la rédaction de ce PV.

3. Lecture et approbation des comptes avec rapport de la société vérificatrice

Le caissier Fabien Morard donne lecture des comptes allant du 1er octobre 2023 au 30 septembre 2024.

Compte d'exploitation			
<i>Charges</i>		<i>Recettes</i>	
FMVC – Prix	386,30	Cotisations FMVC	2 600,00
FMVC – Frais Jury	2 350,00	Concours des jeunes solistes	1'800,00
FMVC – Fanfare des Jeunes	1 000,00	Dons - ACMV	1 500,00
CJS - Prix	911,30	Produits divers (intérêts, etc.)	0,00
CJS – Frais Jury	0,00		
CJS – Frais Divers	0,00		
Frais divers – Frais bancaires, etc.	1 500,90		
Total Charges	6 148,50	Total Recettes	5 900,00
Bénéfice de l'exercice	- 248,50	Perte de l'exercice	

Bilan			
<i>Actifs</i>		<i>Passifs</i>	
Caisse	0.00	Créancier caissier	0.00
BCVS	6 513,20	Capital	6 761,70
Débiteurs cotisations	0.00		
Débiteurs CJS	0.00		
Bénéfice de l'exercice		Résultat de l'exercice	- 248,50
Total	6 513,20	Total	6 513,20

Les comptes 2023-2024 présente une perte de Frs 248,50.

Pour la saison 2023-2024, des frais supplémentaires figurent dans les charges. Il s'agit de la réparation du drapeau, pour un montant de Frs 1'250,00.

Pour la saison 2024-2025, l'ACMV baissera les subventions auprès de la FMVC. De Frs 1'500,00 jusqu'à ce jour, elles passeront à Frs 500,00. Afin de compenser ce manque à gagner, le comité réfléchit à des solutions ; une de celles-ci serait une augmentation des cotisations des sociétés.

Raphaël Berthod, représentant de la fanfare L'Echo du Mont-Noble de Nax, donne lecture du rapport des vérificateurs, propose à l'AG d'approuver les comptes tels que présentés et donne décharge au caissier.

Yvan Maistre demande d'approuver les comptes de l'exercice 2023-2024, ce qui est fait par applaudissements.

Il remercie le caissier Fabian Morard.

4. Rapport du Président

Le Président de la FMVC, Yvan Maistre, donne lecture de son rapport.

- *Je commence mon rapport annuel par un retour sur notre Festival 2024 à Evolène qui s'est parfaitement déroulé dans un magnifique décor printanier. Notre rendez-vous annuel a été parfaitement organisé et je*

remercie encore une fois tout le comité d'organisation pour le magnifique accueil des sociétés de la FMVC à Evolène.

- *Pour revenir sur le week-end, le samedi 25 mai, la 21^{ème} édition du concours des solistes de la FMVC s'est déroulée au centre scolaire à Evolène. L'organisation et les conditions de participation pour nos jeunes était excellentes. 60 (-5 par rapport à 2023) jeunes musiciennes et musiciens se sont inscrits pour le concours 2024 répartis en 4 catégories, à savoir 20 (-5) en 1^{ère} catégorie (2011-2014), 19 (=) en 2^{ème} catégorie (2008-2010), 10 (-2) en 3^{ème} catégorie (2004-2007) et 11 (+3) en catégorie percussion. On voit donc une baisse en catégorie 1 et 3, stabilité en 2 et augmentation chez les percussions. En raison de l'organisation de l'Amicale des fanfares du Val d'Hérens, les horaires ont été avancés d'une demi-heure par rapport à 2023 avec une arrivée des catégories 2 et 3 à 7h30, à 10h pour la catégorie 4 et à 11h pour la catégorie 1. Les percussionnistes joué le matin contrairement à 2023. 10 sociétés sur les 13 de la FMVC étaient représentée au concours. Dommage, en 2023 12 sur 13 étaient représentée. J'espère un 100% en 2025. Pour la finale du concours, nous avons, comme décidé, organisé avec une finale pour les 3 meilleurs minimes puis la grande finale des 7 meilleurs. La finale du concours a couronné pour la Quentin Weber de l'Echo du Prabé et Charline Roh de la Contheysanne chez les minimes. Je félicite toutes les participantes et participants au concours et remercie d'inscrire vos jeunes au concours de la Fédération et à son atmosphère familiale qui est une magnifique occasion pour engranger de l'expérience.*
- *En fin de journée, d'entente avec le comité d'organisation, une plage a été ouverte pour la prestation devant jury. 2 sociétés se sont produites le samedi soir.*
- *La journée du Festival du dimanche 26 mai s'est très bien déroulée et la journée fût magnifique. La journée a débuté de très bonne heure pour la Laurentia de Bramois, puisque leur prestation devant jury a débuté à 8h00. Quatre sociétés ont joué devant le jury. Cela fait que 6 sociétés sur 13 ont profité de se produire devant les jurys à quelques semaines de la fête cantonale.*
- *Ensuite, l'arrivée des sociétés a été très bien gérée et le cadre du parc de la Dent-Blanche pour la partie officielle magnifique. La partie officielle du dimanche matin est toujours un moment très fort du Festival avec la remise de la bannière, les discours et les morceaux d'ensemble.*
- *Le cortège a ensuite été ouvert par la fanfare des jeunes de la Fédération, précédée par les drapeaux de toutes les sociétés et les dames d'honneur de l'Echo du Mt-Noble de Nax. Le Cortège du Festival FMVC est chaque année un moment très fort de notre fête et ce fût le cas de nouveau à Evolène. Le public était au rendez-vous et de magnifiques chars ou animations ont été préparés par les sociétés. Le concours des solistes a vu 2 sociétés se classer ex-aequo à la 1^{ère} place, à savoir l'Echo du Mont d'Aproz et l'Echo du Prabé de Savièse.*
- *La journée s'est poursuivie par le concert de banquet de la Laurentia, puis par les productions sous cantine des sociétés, le concert de la fanfare des jeunes (encore une fois bravo et merci aux nombreux participants, pourvu que cela dure les années suivantes). La partie officielle, à nouveau magnifique, et avec quel plaisir pour votre président de remettre les coupes aux jeunes et de féliciter nos jubilaires. Cette année, 14 musiciens de la FMVC ont reçu leur médaille pour 20 ans d'activité et 10 musiciens sont devenus membres d'honneur de la Fédération pour 40 ans de musique. L'ACMV a également remis des mérites pour 25, 35, 50 ans (Yves Roh et Jean-Daniel Vergères) et 60 ans pour Léo Clausen, Gino Blanc et Jacques Roduit (qui nous a malheureusement quittés en juin dernier). 535 musiciennes et musiciens de 1 à 67 ans de musique sont inscrits sur les listes des membres de la FMVC. C'est 22 de plus que l'année précédente.*
- *Le 75^{ème} Festival des Musiques du Valais central s'est parfaitement déroulé. Merci infiniment à tout le comité d'organisation, à son président Philippe Métrailler et son comité ainsi qu'à toute la fanfare l'Echo*

de la Dent-Blanche pour votre excellente collaboration et l'organisation impeccable. Quelle magnifique ambiance à Evolène

- *Pour l'année à venir, soit pour le Festival 2025 organisé par l'Echo Mt-Noble à Nax, les documents d'inscription vous seront envoyés courant janvier 2025 pour retour fin février 2025. Merci de respecter scrupuleusement les délais, il en va de la préparation parfaite du carnet de fête et des horaires. Tous ces documents nous permettent en collaboration avec le comité d'organisation de préparer les horaires au mieux. Pour rappel, l'ordre de passage sous cantine est réglé par les statuts et ne peut pas être changé. Seul l'ordre de passage du cortège est adapté si un directeur dirige plusieurs sociétés. Nous vous communiquerons cette année le plus tôt possible les horaires afin que tous puissent s'organiser. Mais je le répète, le plus important est la remise des documents dans les délais demandés.*
- *En dehors du Festival, je souhaite comme d'habitude particulièrement remercier le comité de la fanfare des jeunes pour tout son travail de recrutement de musiciens et l'organisation parfaite du week-end musical ainsi que des journées de répétition. La fanfare des jeunes est une grande fierté pour votre président et pour l'ensemble de la Fédération.*
- *Merci spécial à tout mon comité de la FMVC, c'est un vrai plaisir pour moi de le présider grâce à votre engagement.*
- *Je remercie également la commission musicale, à savoir David Bonvin, Olivier Vergères ainsi qu'Yvan Lager pour la parfaite collaboration.*
- *Au mois de mars, suite à notre décision de l'AG 2023, Raynald Mariéthoz a été nommé au comité de l'ACMV et j'en profite de le remercier pour tout le travail déjà effectué depuis.*
- *Je remercie également Daniel Roh qui représente la FMVC à l'association des musiciens vétérans du Valais romand.*
- *Merci également à toutes les Présidentes et Présidents de société, membres de comités, professeurs de musique, pour tout le travail effectué dans vos différentes sociétés et je suis déjà très fier d'avance de pouvoir annoncer de multiples excellents résultats aux différents concours lors de la partie officielle du prochain Festival ici à Nax. Bravo à vous toutes et tous.*
- *Félicitations également à toutes les sociétés de la FMVC qui ont participé à la Fête Cantonale à Crans-Montana au début juin. Quelle fierté d'avoir une si belle représentation et d'aussi bons résultats.*
- *Je vais aussi rapidement revenir sur notre assemblée extraordinaire du mois de juin à Bramois concernant le Festival 2026. La situation n'est pas facile et nous n'avons pas encore de solution finale à vous proposer. L'idée étant actuellement d'organiser le concours des solistes en collaboration avec l'Echo du Mont à Aproz et la journée du dimanche à Nendaz.*
- *Et pour terminer mon rapport, je souhaite d'ores et déjà plein succès au comité d'organisation du 76ème Festival FMVC à Nax en 2025, les 24 et 25 mai.*

Le rapport du Président est approuvé par acclamation.

5. Rapport de la commission musicale

Les membres de la commission musicale étant excusés pour cette AG, Philippe Mayencourt donne lecture du rapport transmis par David Bonvin.

Bonjour à tous,

Tout d'abord, je transmets toutes mes félicitations à toutes les sociétés de notre fédération qui ont participé à la fête cantonale des musiques à Crans-Montana. Bravo à tous pour vos belles prestations !

Voici maintenant un petit retour sur notre dernier festival :

Bravo et merci à l'Echo de la Dent-Blanche des Haudères pour la parfaite organisation de cet événement.

Le samedi nous avons débuté avec le concours de solistes qui s'est très bien déroulé. Merci à tous les bénévoles des Haudères pour votre aide.

Important : *Merci à tous les responsables des sociétés de bien transmettre à vos jeunes de nous envoyer des partitions de leur solo sans notation pour le jury. Trop souvent les partitions sont remplies d'annotations et gêne le travail du jury.*

Le dimanche, la journée s'est très bien déroulée.

Merci également au responsable des sociétés de transmettre les documents dans les délais et complets (score des défilés et en salle complet avec numérotation des mesures et reliés).

Bravo à tous les jeunes qui s'investissent pour le bon fonctionnement de notre fanfare des jeunes tant sur le plan musical que sur le plan administratif.

Merci également à toutes les personnes qui nous ont aidées tout au long de la saison, particulièrement à Yvan Maistre, président de la FMVC ainsi que tout son comité pour l'excellent travail pour mener à bien cette belle journée de fête.

La commission musicale s'efforce d'organiser au mieux tous les aspects musicaux de l'activité de notre Fédération. Elle est consciente que tout n'est pas parfait et est ouverte à toutes les remarques qui pourraient aider à encore améliorer les choses ! N'hésitez donc pas à nous en faire part en me contactant directement. Je me permets encore de remercier tout le comité et la commission musicale pour l'excellente collaboration et l'excellent travail fourni durant cette saison musicale.

Merci de votre attention et de votre intérêt tout au long de la saison musicale.

Pour la commission musicale, David Bonvin.

6. Rapport des représentants à l'ACMV

Yvan Maistre passe la parole à Raynald Mariéthoz, représentant de la FMVC au sein du Comité de l'ACMV.

Salutations du comité cantonal : Cher Yvan, Chers Membres du Comité et de la Commission Musicale, Chers délégués,

Rappel de ce qu'est l'ACMV :

- Séance mensuelle
- Représentations des fédérations (6 pour la partie francophone + 5 pour la germanophone)
- Représentations au niveau Suisse, au niveau romand, interlocuteur du service de la culture, etc,
- Gestion des membres (Hitobito)
- Attribue les médailles 25, 35, 50, 60 et 70 ans d'activité
- Répartition des subventions LORO et subventionne en direct les concours ou camps des jeunes
- Contrôle des pièces jouées (Suisa)

Retour sur la Fête Cantonale des Musiques - Montana 2024 :

- Félicitations à Sion (2x 1^{er}) en Harmonie 1, Aven (3^{ème} en salle) en BB Excellence, Hérémenche (1^{er} en défilé) et Savièse en BB2, Bramois (2^{ème} en salle), Saillon et Saxon en BB3

Travail durant l'année :

- Présence à la RRT à Genève et à l'Assemblée Générale de l'ASM à Einsiedeln
- Demande pour J&M
- Nouveau soutien de la LORO pour camps des jeunes
- Discussion avec M. Alain Dubois chef du service de la culture
- Réorganisation des tâches suite au décès de Christophe Claivaz notamment Hitobito
- 2 séances Hitobito en octobre, merci à Hérémenche et Saxon pour votre présence
 - o Votre répondant pour la FMVC
 - o Simplifier les envois (plus de papiers)

- *Changement pour les jeunes et les élèves pour les subventions LORO*
- *Attention de ne pas modifier les champs dans Hitobito*
- *Check-list sur le site de l'ACMV*
- *Renvoi des carnets chez moi*
- *Inscription pour les examens sur le site de l'ACMV*

Prochaine Assemblée Générale de l'ACMV : le 8 mars 2025 à Martigny

2026 : Fête Fédérale à Interlaken (LORO) /

2029 : Fête Cantonale => Recherche organisateurs

Merci aux gens pour leur travail, au Comité et la Commission Musicale de la FMVC.

Je reste à disposition pour toutes questions et vous souhaite une belle saison musicale.

Yvan Maistre remercie Raynald pour son rapport et pour ces nombreuses informations.

7. Fanfare des jeunes FMVC

Yvan Maistre donne lecture du rapport transmis par Maël Berthod, président de la fanfare des jeunes et excusé à cette séance.

Les dates de la fanfare des jeunes seront les suivantes :

✓ *Week-end musical le 3 et 4 janvier 2025*

✓ *Matinée musicale : 26 avril 2025*

✓ *Journée musicale 17 mai 2025*

Les inscriptions seront ouvertes dès la semaine prochaine, j'enverrais comme d'habitude un mail aux participants de l'année passée ainsi qu'aux présidents des fanfares.

Pour les infos de l'année passée, nous avons un nombre de 60 musiciens avec 11 sociétés représentées.

Je remercie les sociétés qui nous ont mis à disposition les locaux l'année passée, soit l'Echo de la Dent-Blanche pour le week-end musical, la Grand Garde pour la matinée musicale et la Laurentia pour la journée musicale.

Je tiens à féliciter Baptiste Varone pour sa première expérience de direction en co-dirigeant la fanfare des jeunes.

Au niveau du comité, Elodie Sierro m'a informé de son désir de cesser ces activités à la fin de la saison passée, je la remercie encore de son travail lors de toutes ces années.

Benoît Métrailler, de la Laurentia de Bramois, a accepté de reprendre son poste et je le remercie également.

Je remercie tous mes collègues du comité de la fanfare des jeunes pour leur implication.

Je remercie finalement tout le comité de la FMVC par son président pour son soutien et sa bonne collaboration.

Yvan Maistre remercie Maël et les membres de son comité. Il demande aux sociétés d'inscrire le plus de jeunes possibles auprès de la fanfare des jeunes.

8. Nominations statutaires

Cette année n'est pas une année statutaire étant donné que le comité a été renommé pour 4 ans lors de l'AG de 2022 à Bramois.

Toutefois, Philippe Mayencourt, membre du comité et secrétaire de la FMVC depuis 2014 souhaite quitter le comité en raison d'un agenda très chargé de son côté. Je remercie infiniment Philippe pour la parfaite collaboration durant toutes ses années et ton travail toujours effectué de façon impeccable. Nous te remercierons comme il se doit au Festival.

Pour remplacer Philippe, c'est au tour de l'Indépendante de Riddes de proposer une personne. Pour l'heure, personne n'a été défini ; le délai est donc rallongé jusqu'au 31.12.2024 pour le choix de l'Indépendante.

9. Présentation du 76ème Festival FMVC à Nax en 2025

Yvan Maistre passe la parole à Raphaël Berthod, Président du Comité d'Organisation.

Raphaël présente le programme du week-end :

Samedi 24 mai 2025 :

Durant la journée : Concours des jeunes solistes de la fédération au Forum Mont-Noble.

En soirée : l'Echo du Mont-Noble organisera l'Amicale des fanfares du Val d'Hérens.

Les horaires ne sont pas encore définis ; pour le concours des jeunes solistes, ils dépendront du nombre d'inscriptions.

Dimanche 25 mai 2025 :

En début de journée, les cars emmèneront les musicien.nes déposer les coffres à instrument au local à instruments qui se trouvera tout près de la cantine de fête, au terrain de foot de Nax. Puis, ils reconduiront les musicien.nes jusqu'à l'entrée du village de Nax (à proximité du café-restaurant Au Boulot) sur deux emplacements différents d'où le petit défilé débutera.

Le petit défilera emmènera les sociétés au Panorama des Jausses pour l'accueil des sociétés.

Morceau d'ensemble de l'Echo du Mont-Noble : Marche du Dragon d'Arsène Duc.

Le cortège débutera au cœur du village de Nax et emmènera les sociétés jusqu'à la place de fête au terrain de foot de Nax. Il sera identique à celui du Festival 2010.

L'Echo du Mont-Noble se réjouit de vous recevoir les 24 et 25 mai prochains à Nax.

Yvan Maistre se réjouit de se retrouver ici à Nax en mai 2025 et il remercie le Comité d'Organisation pour le travail effectué.

10. Divers

Prix du menu du Festival :

La dernière adaptation de prix du menu a eu lieu en 2010. Le prix du menu change si l'index des prix à la consommation augmente de plus de 5 points. Par rapport à octobre 2010 (100), il est actuellement à 105.80, soit une augmentation de 5.08. Le prix du menu passe donc à Frs 30,00.

Le choix du menu est laissé au Comité d'Organisation.

Participation aux prestations devant le jury :

Yvan Maistre souhaite connaître la tendance à ce jour pour la participation des sociétés aux prestations devant le jury.

Pour l'heure, les sociétés qui se sont annoncées sont :

- ✓ L'Avenir de Grimsuat-Champlan : participera à la prestation devant le jury
- ✓ La Dixence d'Héréence : participera à la prestation devant le jury ; disponible pour se produire le samedi soir, si besoin.
- ✓ La Contheysanne d'Aven : participera à la prestation devant le jury ; disponible pour se produire le samedi soir, si besoin.
- ✓ La Grand Garde de Saillon : ne participera pas à la prestation devant le jury.

Décès d'un membre d'honneur :

Yvan Maistre demande aux sociétés de l'informer lors du décès d'un membre d'honneur durant la saison musicale.

Formulaire d'inscription pour le Festival :

Notre président demande de respecter les délais pour l'envoi des informations concernant le prochain Festival à Nax.

Délais d'inscriptions pour les documents à fournir à l'ACMV :

Yvan Maistre rappelle de tenir impérativement ces délais ; au 30.11.2024 pour Hitobito.

Statuts de la FMVC – Montants indiqués :

Raynald Mariéthoz relève que dans les statuts de la FMVC, les montants indiqués pour une société qui ne prend pas part au festival (cf. Art. 27) ou pour une société qui quitterait la fête avant la clôture officielle (cf. Art. 28) ont certainement été définis à la constitution des premiers statuts dans les années 50 et sont, à l'heure actuelle, dérisoires. Il propose de redéfinir ces montants.

Yvan Maistre a pris note de cette proposition et en tiendra compte lors des prochaines modifications de statuts.

Festival 2026 à Aproz :

Raynald Mariéthoz a pris connaissance de la problématique du Festival 2026 à Aproz lors de l'Assemblée extraordinaire de Bramois en juin dernier. Il demande s'il existe actuellement une solution.

Yvan Maistre informe de l'état actuel de la situation : les membres de l'Echo du Mont organisent le concours des jeunes solistes le samedi du Festival et ne souhaitent pas organiser la journée du dimanche. Cependant, la cantine de fête est préréservée à Nendaz pour Frs 7'000,00.

Une nouvelle assemblée extraordinaire sera organisée prochainement.

Prochaine AG des délégués à Aproz :

Proposition de date faite par Yvan Maistre : le samedi 8 novembre 2025.

Programme de comptabilité pour clubs et associations :

Dève Roux, frère de Kevin Roux président de l'Avenir de Grimisuat-Champlan, nous présente un logiciel spécialisé qui aide les clubs et les associations dans la gestion des factures, dans la gestion des membres, dans la comptabilité générale, etc.

Ce logiciel simplifie grandement la gestion de toutes ces tâches et permet de gagner un temps substantiel pour les caissiers des sociétés. Le site www.monadmin.ch donne davantage de détails sur les activités proposées.

La parole n'étant plus demandée, le Président Yvan Maistre remercie les délégué(e)s présent(e)s pour leur participation, les membres du Comité et de la Commission Musicale de la FMVC, ainsi que le CO du Festival 2025 de Nax.

Il souhaite à toutes et à tous une bonne saison musicale et donne rendez-vous les 24 et 25 mai 2025 à Nax.

Il convie les personnes présentes à partager un apéro ainsi qu'une brisolée préparés par l'Echo du Mont-Noble qu'il remercie.

L'assemblée est levée à 15h54.

Le Président :
Yvan Maistre

Le Secrétaire :
Philippe Mayencourt